## **Année 1948**

## **Présentation**

TitreAnnée 1948 Description

E.D., « Memento des revues », *Les Cahiers du Sud*, n° 287, 1948, p. 141-142 [Senghor figure parmi les directeurs noirs de la revue, avec Diop, Césairem Cissé Dia, Badié, « épaulés par des écrivains et ethnologues tels que Gide, Camus, Mounier [...] »] (ici).

Annonce de parution, « Léopold Sédar Senghor, *Hosties noires*, chants pour la communauté franco-africaine », *Les Cahiers du Sud*, n° 287, 1948, p. 179 (<u>ici</u>).

ANONYME, « Revue des revues », *Gavroche*, 14 janvier 1948, p. 5 [« Le numéro 1 de *Présence africaine* présente un sommaire particulièrement brillant avec les noms d'André Gide, Jean-Paul Sartre, Emmanuel Mounier, L.-S. Senghor, Marcel Griaule, Richard Wright, etc. »] (<u>ici</u>).

L.P., « Présence africaine (revue) », *Combat*, 14 janvier 1948, p. 2 [« Suivent des œuvres d'écrivains noirs dont L.-S. Senghor et Richard Wright / On peut regretter que certains textes noirs de ce premier numéro témoignent plutôt de la grande faculté d'adaptation des intellectuels africains aux modes d'expression et de pensée française, plutôt que du génie particulier de l'Afrique »] (ici).

Annonce, « Convocations de commissions », *Journal officiel de la République française*, 16 février 1948, p. 1692 [« Rapport de M. Senghor sur la proposition de loi (n° 2824) de MM. Aujoulat et Boganda tendant à instituer le conseil général de la Haute-Volta »] (<u>ici</u>).

Annonce, « Convocations de commissions », *Journal officiel de la République française*, 19 février 1948, p. 1821 [« Rapport de M. Senghor sur la proposition de loi (n° 2824) de MM. Aujoulat et Boganda tendant à instituer le conseil général de la Haute-Volta »] (ici).

ANONYME, « La Revue Socialiste », *Le Républicain du Haut-Rhin*, 25 février 1948, p. 5 [rappel des articles déjà parus à l'occasion du centenaire de la révolution de 1848, mention d'un article de Charles-André Julien « La Révolution et les territoires d'outre-mer » et d'un article de Senghor « 1848 et l'abolition de l'esclavage »](<u>ici</u>).

Annonce de parution, « La revue socialiste », *La Bourgogne républicaine*, 26 février 1948, p. 3 [numéro spécial sur le centenaire de 1848, avec un article de Senghor] (<u>ici</u>).

Annonce, « Assemblée nationale : ordre du jour », *Journal officiel de la République française*, 27 février 1948, p. 2079 [« Vote de la proposition de loi de MM. Aujoulat, Boganda et Duveau tendant à instituer le conseil général de la Haute-Volta (N° 2824, 3393, 3487 - M. Senghor, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat) »] (<u>ici</u>).

ANONYME, « Die Sozialstiche Partei und die Revolution von 1848 », *Le Républicain du Haut-Rhin*, 3 mars 1948, p. 1 [mention de Senghor] (<u>ici</u>).

R.P., « La revue socialiste », *Gavroche*, 3 mars 1948, p. 5 [compte rendu du numéro : « Cha-A. Julien et L.-S. Senghor parlent de l'abolition de l'esclavage dans les possessions d'outre-mer »] (ici).

Annonce, « Convocations de commissions », Journal officiel de la République française, 8 mars 1948, p. 2423 [« Examen de l'amendement de M. Lisette au rapport de M. Senghor (n° 3487) sur la proposition de loi (n° 2824) de MM. Aujoulat, Boganda et Duveau tendant à instituer le conseil général de la Haute-Volta »] (ici).

ANONYME, « De Gaulle se déclare prêt à assumer le pouvoir », *France-soir*, 9 mars 1948, p. 1-2 [discours de Compiègne : « Parmi les parlementaires on remarquait la présence de Mme Éboué, venue "en famille" avec sa fille et son gendre, le député SFIO Senghor »] (<u>ici</u>).

Annonce, « La célébration du centenaire de l'abolition de l'esclavage », *La Croix*, 18 mars 1948, p. 4 [« La manifestation sera présidée par M. Senghor, député du Sénégal, agrégé de l'Université »] (<u>ici</u>).

Annonce, « La célébration du centenaire de l'abolition de l'esclavage », *La Croix*, 19 mars 1948, p. 4 [« La manifestation sera présidée par M. Senghor, député du Sénégal, agrégé de l'Université »] (ici).

BREST René, « Voyage-éclair en Haute-Volta », *Gavroche*, 24 mars 1948, p. 1 et [« Léopold Sédar Senghor, député du Sénégal, porte avec malice cette tunique de Nessus qu'est l'agrégation de grammaire » (p. 1); « En attendant le Haussaire – abréviation administrative de haut commissaire – nous déjeunons... au buffet de la gare (ô poésie, tu serais bien décidément morte si, précisément au cours de ce déjeuner, Léopold Senghor ne nous avait pas entretenu de poésie africaine) » (p. 4)] (ici).

Annonce, « Antiracistes, retenez cette date : 27 avril à 20 h 30, commémoration de Victor Schœlcher », *Le Droit de vivre*, 1<sup>er</sup> avril 1948, p. 1 [grand amphithéâtre de la Sorbonne, en présence de Vincent Auriol, président de la République, de Senghor, du président du conseil et du ministre de l'éducation nationale] (<u>ici</u>).

Annonce, « Convocations de commissions », *Journal officiel de la République française*, 26 avril 1948, p. 4091 [Proposition de résolution (n° 3692) de M. Senghor : relèvement du prox d'achat des arachides aux producteurs

sénégalais »] (ici).

AUDIBERTI Jacques, « Poésie et politique », *Gavroche*, 28 avril 1948, p. 1-2 [l'article se concentre plus sur Damas que sur Césaire et Senghor] (<u>ici</u>).

ANONYME, « Il y a cent ans, l'esclavage était aboli », *L'Humanité*, 28 avril 1948, p. 4 [l'article se concentre sur l'allocution de « notre camarade Aimé Césaire », mais celle de Senghor est mentionnée au passage] (<u>ici</u>).

ANONYME, « La célébration du centenaire de l'abolition de l'esclavage », *La Bourgogne républicaine*, 28 avril 1948, p. 4 [« Senghor et Césaire, députés du Sénégal, ont exalté la mémoire de Victor Schœlcher, grâce auquel fut pris le décret du 27 avril 1848 consacrant l'abolition de l'esclavage »] (<u>ici</u>).

AA.VV., « Tous les démocrates français exigent l'application de la décision de l'ONU », *Droit et liberté*, 1<sup>er</sup> mai 1948, p. 3 [Senghor figure avec Thorez et Césaire, entre autres, parmi les signataires de cette pétition adressée à l'Assemblée générale de l'ONU pour qu'elle maintienne la décision de fonder deux états en Palestine] (ici).

Annonce, « L'hommage à Schœlcher », Le Droit de vivre, 1<sup>er</sup> mai 1948, p. 4 (ici).

Annonce, « Convocations de commissions », Journal officiel de la République française, 12 mai 1948, p. 4597 [« Rapport de M. Senghor sur la proposition de résolution (n° 3801) de M. Malbrant tendant à inviter le Gouvernement à mettre à la disposition des territoires d'outre-mer, notamment au Tchad, en Oubangui et dans les autres territoires d'Afrique équatoriale française, un plus grand nombre d'instituteurs métropolitains pour y développer rapidement la formation des cadres, l'enseignement scolaire et la formation professionnelle des enfants autochtones »] (ici).

AA.VV., Appel des écrivains français contre les exécutions d'otages en Grèce, L'Humanité, 12 mai 1948, p. 3 [« Les écrivains français qui, pendant l'occupation, n'ont cessé de s'élever contre le massacre des patriotes coupables d'avoir fait entendre la voix de leur conscience, en appellent aux écrivains du monde entier pour exprimer une fois de plus avec eux leur horreur et leur indignation devant les exécutions d'otages en Grèce. Ils demandent, en particulier, au gouvernement français d'intervenir énergiquement pour que cessent ces méthodes que la France elle-même n'a que trop bien connues » ; appel lancé par le Comité national des écrivains ; Senghor est parmi les signataires, avec entre autres Aragon, Queneau, Sadoul, Seghers, Triolet, Tsara...] (ici).

AA.VV., Appel des écrivains français contre les exécutions d'otages en Grèce, *Les Lettres françaises*, 13 mai 1948, p. 1 (<u>ici</u>).

J.M., « *Swing*, par Gaston Criel (EUF) » (dans la rubrique « Les livres à lire... et les autres »), *Les Lettres françaises*, 13 mai 1948, p. 4 [compte rendu du livre préfacé entre autres par Sartre, Gide, Césaire, Maran...] (ici).

CHATEM, « À la mémoire de Victor Schœlcher », *Droit et liberté*, 15 mai 1948, p. 8 [compte rendu de la cérémonie à la Sorbonne du 27 avril : « M. Léopold Sédar Senghor, député du Sénégal, cite Lamartine : "Trois jours après la Révolution de

février, écrit-il, je signais la liberté des noirs, l'abolition de l'esclavage, et je le regretterai pas". / Après avoir exalté l'inébranlable volonté d'indépendance qui animait les noirs, M. Senghor souligne que les hommes de couleur ont, dans la résistance comme dans les rangs des FFL, mêlé leur sang rouge au sang rouge de leurs frères blancs »] (ici).

SALVIT Raymond, « Pour le centenaire de la II<sup>e</sup> République : l'abolition de l'esclavage », *L'Éclaireur de l'Ain*, 15 mai 1948, p. 4 [« Son œuvre [de Schœlcher] eut une portée immense. Césaire, Houphouët-Boigny, Senghor et les autres qui siègent à la chambre le savent bien »] (<u>ici</u>).

Annonce, « Convocations de commissions », *Journal officiel de la République française*, 23 mai 1948, p. 4947 [« Discussion de la proposition de loi (n° 204, année 1948) de M. Senghor, tendant à placer l'enseignement des territoires d'outre-mer sous le contrôle de l'éducation nationale (pour avis) »] (<u>ici</u>).

Annonce, « Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution », *Journal officiel de la République française*, 26 mai 1948, p. 5059 [« N° 204 – Demande d'avis sur la proposition de la loi de M. Senghor, député, tendant à placer l'enseignement des territoires d'outre-mer sous le contrôle de l'éducation nationale »] (ici).

ANONYME, « La semaine bibliographique », *L'Aube*, 29 mai 1948, p. 2 [« Hosties noires, par Léopold Sédar Senghor (Éd. du Seuil, collection « Pierres Vives ») Des poèmes qui répondent à la définition que le peuple noir – auquel l'auteur appartient – donne du poème : "Les paroles plaisantes au cœur et à l'oreille" »] (ici).

Annonce, « Assemblée nationale : ordre du jour », Journal officiel de la République française, 4 juin 1948, p. 5405 [« Vote de la proposition de résolution de M. Senghor et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à porter de 7 francs CFA à 15 francs CFA le prix d'achat des arachides aux producteurs sénégalais (n° 3862-4215 - M. Yacine Diallo, rapporteur) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat) »] (ici).

Annonce, « Convocations de commissions », Journal officiel de la République française, 12 juin 1948, p. 5677 [« Suite de l'examen de la proposition de M. Senghor (n° 204, année 1948) concernant le rattachement de l'enseignement outre-mer à l'éducation nationale »] (<u>ici</u>).

Annonce, « Convocations de commissions », *Journal officiel de la République française*, 16 juin 1948, p. 5850 [« Rapport de M. Kemajou sur la proposition de loi (n° 204, année 1948) de M. Senghor concernant le rattachement de l'enseignement outre-mer à l'éducation nationale »] (ici).

Annonce, « Convocations de commissions », *Journal officiel de la République française*, 23 juin 1948, p. 6073 [« Rapport de M. Kemajou sur la proposition (n° 204, année 1948) de M. Senghor concernant le rattachement de l'enseignement, dans les territoires d'outre-mer, au ministère de l'éducation nationale »] (ici).

DUMONT Francis, « Les écrivains au Parlement », Combat, 2 juillet 1948, p. 4

[article qui parle de la poétique de Césaire, Senghor et Damas] (ici).

Annonce, « Assemblée nationale : ordre du jour », Journal officiel de la République française, 2 juillet 1948, p. 6426-6425 [« Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi présentée par MM. Senghor, Lamine Gueye, Aubame, Yacine Diallo, Fily-Dabo Sissoko et les membres du groupe socialiste, députés, tendant à placer l'enseignement dans les territoires d'outre-mer sous le contrôle du ministère de l'éducation nationale (n° 204 et 326, année 1948 – M. Kemajou, rapporteur) »] (ici).

Annonce, « Assemblée nationale : ordre du jour », *Journal officiel de la République française*, 3 juillet 1948, p. 6470 [même texte que dans l'annonce du 2 juillet 1948] (ici).

Annonce, « Assemblée nationale : ordre du jour », *Journal officiel de la République française*, 4 juillet 1948, p. 6529 [même texte que dans l'annonce du 2 juillet 1948] (<u>ici</u>).

Annonce, « Assemblée nationale : ordre du jour », *Journal officiel de la République française*, 5 juillet 1948, p. 6578 [même texte que dans l'annonce du 2 juillet 1948] (<u>ici</u>).

GUICHARD Alain, « Premier objectif fixé : l'équilibre des prix et salaires », *L'Aube*, 6 juillet 1948, p. 4 [« Quant au nouveau comité directeur, il marque une évolution vers le centre. Les principaux membres fondateurs du RDR, MM Rousse, Rimbert, Arres-Lapoque, Senghor et Badiou, en sont exclus »] (<u>ici</u>).

Annonce, « Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution », *Journal officiel de la République française*, 7 juillet 1948, p. 6619 [« Rapport de M. Kemajou sur la demande d'avis (n° 204, année 1948) de M. le président de l'Assemblée nationale sur la proposition de loi (n° 1848, Assemblée nationale, 1<sup>re</sup> législature) de M. Senghor tendant à placer l'enseignement dans les territoires d'outre-mer sous le contrôle du ministère de l'éducation nationale »] (ici).

Annonce, « Assemblée nationale : ordre du jour », *Journal officiel de la République française*, 8 juillet 1948, p. 6635 [même texte que dans l'annonce du 2 juillet 1948] (<u>ici</u>).

DUMONT Francis, « Les écrivains au Parlement (II) », *Combat*, 9 juillet 1948, p. 4 [mention de Senghor : on dit qu'il était à l'ENS avec Césaire] (<u>ici</u>).

Annonce, « Convocations de commissions », *Journal officiel de la République française*, 10 juillet 1948, p. 6726 [« Adoption d'un texte transactionnel établi par Mlle Lafon et M. Jousselin, concernant l'avis à donner sur le projet de loi (n° 204, année 1948) de M. Senghor, relatif au rattachement éventuel de l'enseignement outre-mer au ministère de l'éducation nationale »] (ici).

Annonce, « Convocations de commissions », *Journal officiel de la République française*, 15 juillet 1948, p. 6971 [« Mise au point du texte d'avis sur la proposition de loi (n° 204, année 1948) de M. Senghor, concernant le rattachement éventuel de l'enseignement outre-mer au ministère de l'éducation

nationale »] (ici).

Annonce, « Assemblée nationale : ordre du jour », *Journal officiel de la République française*, 22 juillet 1948, p. 7186 [« La proposition de loi tendant à organiser dans les territoires d'outre-mer les assemblées locales, présentée par M. Lamine Gueye, Yacine Diallo, Deferre, Ninine, Senghor et les membres du groupe socialiste (députés) »] (ici).

Annonce, « Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution », *Journal officiel de la République française*, 28 juillet 1948, p. 7453 [« Annexe au rapport de M. Kemajou sur la demande d'avis (n° 204, année 1948) [...] »] (<u>ici</u>).

Annonce, « Assemblée nationale : ordre du jour », *Journal officiel de la République française*, 29 juillet 1948, p. 7509 [même texte que dans l'annonce du 2 juillet 1948] (<u>ici</u>).

ANONYME, « À l'Assemblée de l'Union française », *La Croix*, 31 juillet 1948, p. 2 [« Vendredi, l'Assemblée examine la proposition de MM. Senghor et Lamine-Gueye, députés socialistes, tendant à placer l'enseignement dans les territoires d'outre-mer sous le contrôle du ministère de l'Éducation nationale, ce qui retirerait cet enseignement aux prérogatives de la rue Oudinot »] (<u>ici</u>).

A.D., « *Hosties noires* de Léopold Sédar Senghor », Tropiques, 1<sup>er</sup> août 1948, p. 59 [« Neul ne pouvait mieux que L. S. Senghor chanter nos frères noirs. Un chant très émouvant où l'on saisit si bien la richesse du cœur des guerriers sénégalais. Imprégné des mystérieux charmes de l'Afrique, *Hosties noires* célèbre la fidélité des Tirailleurs, leurs peines et leurs joies dans les camps ou les prisons ; l'auteur termine son ouvrage par une ardente prière pour la "Paix et le pardon" »] (ici).

ANONYME, « Vote définitif du projet Reynaud », *La Croix*, 19 août 1948, p. 2 [« M. Senghor lui réplique : la proposition des élus d'outre-mer est faible à l'Assemblée nationale, mais au moment où le chiffre a été fixé, il avait été promis qu'une compensation serait donnée au Conseil de la République »] (ici).

Annonce, « Convocations de commissions », *Journal officiel de la République française*, 21 août 1948, p. 6238 [« Examen du projet de loi relatif à l'organisation et à la composition du Haut Conseil de l'Union française (M. Senghor, rapporteur) »] (<u>ici</u>).

Annonce, « Assemblée nationale : ordre du jour », *Journal officiel de la République française*, 25 août 1948, p. 8383 [« Rapport par M. Senghor a nom de la commission des territoires d'outre-mer sur le projet de loi fixant l'organisation et la composition du haut conseil de l'Union française »] (<u>ici</u>).

ANONYME, « Dans le secret des dieux », *Carrefour*, 25 août 1948, p. 2 [« Bien sûr, la langue française a d'étranges subtilités et les conseillers noirs de l'Union ne sont pas tous, comme leur confrère de sang Léopold Senghor (député de Dakar), agrégés et normaliens »] (<u>ici</u>).

R.L., « *Poètes d'expression française* (Éditions du Seuil) » (dans la rubrique « Les livres à lire... et les autres »), *Les Lettres françaises*, 26 août 1948, p. 2 [« On notera cependant que seulement deux poètes, dont L.-S. Senghor, qui publie chez

le même éditeur un recueil de poèmes : *Hosties noires*, figurent sous la rubrique Afrique noire, et que les poètes arabes de langue française n'y sont pas présentés »] (<u>ici</u>).

A.F., « *Karim*, roman sénégalais, par Ousmane Socé (Nouvelles Éditions Latines) » (dans la rubrique « Les livres à lire... et les autres »), *Les Lettres françaises*, 2 septembre 1948, p. 2 [mention de Senghor] (<u>ici</u>).

Annonce, « École nationale de la France d'outre-mer », *Journal officiel de la République française*, 17 septembre 1948, p. 9200 [« Chaire de civilisation et langue africaines – M. Senghor (Léopold-Sédar), agrégé de l'université »] (ici).

KATEB Yacine et SENGHOR Léopold Sédar, « Y a-t-il un humanisme noir ? », *Combat*, 21 septembre 1948, p. 4 [entretien avec Senghor] (ici).

KATEB Yacine, « "Il faut à la langue arabe un alphabet latin" nous éclaire Mohamed Tahar El Keblouti », *Combat*, 28 septembre 1948, p. 4 [« Après avoir entendu Léopold Sédar Senghor sur "l'humanisme noir", nous avons tenu à recueillir l'opinion d'un intellectuel nord-africain, d'esprit marxiste, sur le problème de la transformation de l'alphabet arabe »] (ici).

SAGET Justin, « Hosties noires, par Léopold Sédar Senghor (Éditions du Seuil) », Mercure de France, n° 1022, 1er octobre 1948, p. 322 [compte rendu : « Poèmes de solidarité sincère et militante – ou, comme il est écrit sur la bande du livre, "Chants pour la communauté franco-africaine". Mais il ne suffit pas que nous les lisions avec de bonnes résolutions et une mauvaise conscience (et plus qu'une mauvaise conscience poétique, si l'on songe au folklore sénégalais souillé par nos boues sanglantes d'Europe). Senghor célèbre l'état de nature, aspire au lyrisme le plus vaste et fait parfois rêver d'un ordre cosmique. Il en est digne, et l'on souhaite seulement qu'il sache se débarrasser d'un certain verbalisme de reconnaissance (religieuse, officielle, etc.) qui est proprement de notre pays »] (ici).

BRUSSEY-MALVILLE Jacques (de), « *Poètes d'expression française*, par L.-G. Damas », *Tropiques*, 1<sup>er</sup> octobre 1948, p. 60 [compte rendu : mention de Senghor] (<u>ici</u>).

ANONYME, « M. Léopold Senghor, député su Sénégal, quitte le parti socialiste », L'Aube, 2 octobre 1948, p. 3 [« Au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue à Dakar, M. Léopold Senghor, député du Sénégal, a annoncé sa démission du parti socialiste et son intention de créer un "bloc démocratique sénégalais". En attendant, M. Senghor compte s'inscrire au groupe des Indépendants d'outre-mer que préside M. Apithy à l'Assemblée nationale »] (ici).

ANONYME, « Nouvelles démissions au Parti socialiste », *L'Humanité*, 2 octobre 1948, p. 2 [« Léopold Senghor, député du Sénégal, a annoncé, à Dakar, sa démission du parti socialiste. Il se fera inscrire comme "indépendant d'outremer" »] (<u>ici</u>).

ANONYME, « L'actualité politique », *La Croix*, 2 octobre 1948, p. 2 [annonce de la démission de Senghor] (<u>ici</u>).

ANONYME, « M. Léopold Senghor quitte la SFIO », *Ce soir*, 3 octobre 1948, p. 3 (ici).

Annonce de la démission de Senghor, La Croix, 3 octobre 1948, p. 2 (ici).

FROSSARD André, « Où l'on s ;aperçoit que nous avions des institutions depuis 1875 », *L'Aurore*, 6 octobre 1948, p. 1 [« La Constitution de 1875 avait le "mérite d'exister" bien avant le chaud-froid constitutionnel de MM. Zaksos et Senghor, auquel, du reste, les deux tiers du corps électoral refusèrent de toucher, lors du référendum de 1946 »] (ici).

SEGHERS Pierre, « Un vrai salon d'automne du livre », Les Lettres françaises, 14 octobre 1948, p. 3 [« Léopold Sédar Senghor / Dans la grande aventure des hommes, d'un terrible mal vient un bien ; c'est une chose singulière, pour ce moment de notre siècle, que les hommes de couleur, à qui l'on avait appris le français pour leur prendre leurs arbres et leurs mines, donnent soudain à la France, en langue française, des larmes et des chansons »] (ici).

DEVAY Jean-F., « À la vente du CNE, le Tout-Paris a joué des muscles », *Combat*, 22 octobre 1948, p. 2 [Senghor est mentionné parmi les nombreuses « gloires présentes » au CNE, dont sortent « triomphateurs du jour » Aragon et Cocteau] (ici).

ANONYME, « Nouvelles politiques », *Combat*, 30 octobre 1948, p. 3 [Senghor, démissionnaire de la SFIO, se rallie aux indépendants d'outre-mer] (<u>ici</u>).

ANONYME, « L'actualité politique », *La Croix*, 31 octobre 1948, p. 2 [Senghor, démissionnaire de la SFIO, se rallie aux indépendants d'outre-mer] (ici).

Annonce, « Assemblée nationale : ordre du jour », *Journal officiel de la République française*, 25 novembre 1948, p. 11470 [« Discussion du projet de loi fixant l'organisation et la composition du haut conseil de l'Union française (n° 5299-5356 – M. Senghor, rapporteur) »] (<u>ici</u>).

SIX Les, « Lu cette nuit », L'Aube, 25 novembre 1948, p. 2 [annonce de parution de l'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française] (ici).

LA GANIPOTE, « La vie des lettres », Les Lettres françaises, 25 novembre 1948, p. 3 [annonce de parution de l'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française] (ici).

PAYET-BURIN Roger, « Les lettres », Ce soir, 8 décembre 1948, p. 2 [annonce de parution de l'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française] (ici).

ANONYME, « La procédure accélérant la discussion budgétaire est adoptée par l'Assemblée », *L'Aube*, 11 décembre 1948, p. 3 [« Comme le fait remarquer M. Senghor, rapporteur, il s'agit d'organiser, en somme, l'exécutif de l'Union, bien que celui-ci ne soit que consultatif »] (<u>ici</u>).

ANONYME, « Au Palais-Bourbon », *La Croix*, 11 décembre 1948, p. 2 [mention de Senghor en tant que rapporteur au sujet du Haut Conseil de l'Union française] (ici).

BOISDON Daniel, « Construction de l'Union française », *L'Aube*, 28 décembre 1948, p. 2 [mention de Senghor] (<u>ici</u>).

## Les documents de la collection

Il n'y a actuellement pas de contenus dans cette collection.

Tous les documents : Consulter

## Citation de la page

Année 1948 Site Archives Léopold Sédar Senghor Consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Senghor/collections/show/20

Collection créée par <u>Groupe international de recherche Léopold Sédar Senghor</u> Collection créée le 23/12/2023 Dernière modification le 22/01/2024